

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2017

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE : ES

Spécialité

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure – COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 14 pages numérotées de 1/14 à 14/14.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit :

- Sciences sociales et politiques, pages numérotées de 10/14 à 12/14.
- Economie approfondie, pages numérotées de 13/14 à 14/14.

<p style="text-align: center;">ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Sciences sociales et politiques</p>

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

Comment les organisations politiques mobilisent-elles les citoyens ?

DOCUMENT 1

Il faut tout d'abord distinguer les militants des adhérents. Les adhérents sont des personnes affiliées à un parti politique, dont elles possèdent la carte après avoir payé une cotisation, généralement d'un faible montant. Le militant, quant à lui, est un adhérent actif. Ce qui signifie qu'il accepte de faire bénévolement un travail de terrain et de participer à la vie du parti.

Cette activité de militant est variée. Il peut s'agir :

- de participer aux réunions du parti, de manière à débattre de ses orientations, de la stratégie électorale à adopter lors d'une élection locale ou des grands débats nationaux du moment ;
- de faire connaître les positions du parti par la distribution de tracts dans la rue, sur les marchés ou par la vente d'un journal ;
- de participer aux activités plus nombreuses lors des campagnes électorales (collage d'affiches, organisation de meetings...).

Source : www.vie-publique.fr

DOCUMENT 2

Taux d'adhésion à différentes associations en 2013 (en %)

	Taux d'adhésion au cours des 12 derniers mois
Sport	17,5
Culture	8,9
Loisirs (comités des fêtes, clubs de bridge...)	7,9
Clubs de 3 ^e âge, de loisirs pour personnes âgées	3,5
Religion, culte, groupe paroissial	2,6
Action sanitaire et sociale ou humanitaire et caritative ⁽¹⁾	5,7
Défense de droits et d'intérêts communs ⁽²⁾	3,9
Protection de l'environnement	1,5
Syndicat (hors groupement professionnel)	6,6
Groupement professionnel hors syndicat (professeurs d'histoire, de musiciens...)	2,3
Parti politique	1,2
Ensemble	42,0

Champ : France métropolitaine, personne âgée de 16 ans ou plus.

Lecture : en 2013, 17,5% de la population âgée de 16 ans ou plus avaient adhéré à au moins une association sportive au cours des 12 derniers mois.

⁽¹⁾ Associations d'aides aux personnes en difficultés, soutien scolaire ...

⁽²⁾ Parents d'élèves, associations de consommateurs/ de locataires ...

Source : INSEE, 2016.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

SUJET B

Ce sujet comporte un document.

L'abstention électorale correspond-elle toujours à une absence de participation politique ?

DOCUMENT

On considère [...] que moins de la moitié des inscrits votent dans toutes les consultations ; inversement, moins de 10 % s'abstiennent constamment. Ces derniers ont toute chance d'appartenir à des populations mal insérées socialement. Alain Lancelot avait montré que les électeurs très jeunes, les femmes au foyer ou divorcées, les habitants de régions isolées, les résidents de grands ensembles mal intégrés au tissu urbain, les citoyens d'origine immigrée votent nettement moins que la moyenne nationale. Ils signifient par-là, passivement, qu'ils se sentent étrangers aux enjeux qui mobilisent le groupe tout entier. [...] Il existe aussi un abstentionnisme de gens très intéressés par la politique, aux convictions très arrêtées mais qui ne sont pas satisfaits de l'offre électorale, lorsque le choix leur apparaît excessivement restreint (par exemple au second tour, en France, après élimination des « petits » candidats). Entre ces deux pôles, une population flottante d'électeurs se déplace aux urnes seulement lorsqu'ils ont la conviction qu'il existe un enjeu important, une compétition serrée dont peut dépendre leur propre sort personnel. [...] En France, l'abstentionnisme est élevé aux élections législatives qui suivent immédiatement une élection présidentielle, alors que l'élection présidentielle elle-même se révèle très mobilisatrice (16,03 % seulement d'abstentions au second tour en 2007 contre 40,01 % au second tour des législatives un mois plus tard).

Cette tendance calculatrice explique certainement l'augmentation de l'abstentionnisme en longue période, car les électeurs votent de moins en moins par obligation (morale ou civique). Stratèges, ils se déplacent seulement lorsqu'ils ont le sentiment que leur vote peut revêtir de l'importance. Leur abstentionnisme est l'expression soit d'un manque de confiance dans la capacité des élus à répondre à leurs attentes (l'abstentionnisme ouvrier est particulièrement élevé en France depuis 2002), soit d'un refus conjoncturel de se laisser enfermer dans les choix qui leur sont offerts : enjeux du scrutin, candidats et partis en lice*. En d'autres termes, les fluctuations du comportement civique expriment l'évolution du sentiment d'insertion individuelle mais aussi une aptitude à porter un jugement plus exigeant sur les enjeux réels de la compétition.

Source : *Sociologie politique*, Philippe BRAUD, 2011.

* En lice : Engagés dans une compétition.